



Déclaration liminaire UNSA Education

Au CDEN du 14 octobre 2014

Madame la Préfète,
Monsieur le Président du Conseil Général
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

En préambule, permettez nous de saluer la mémoire de cette jeune enseignante, poignardée à mort par une mère d' élève, vendredi 4 juillet dernier à Albi. Ce drame montre, s'il en était besoin, combien notre métier souffre d'un déficit de compréhension dans notre société.

Cette rentrée 2014 est marquée par le départ de Benoît Hamon, qui détient désormais le record de brièveté ministérielle dans notre ministère, et l'arrivée de Mme Najat Vallaud-Belkacem. Saluons ici les symboles de son arrivée : première femme à la tête de notre ministère depuis ses 190 années de plein exercice, son premier prédécesseur étant l'évêque Frayssinous. C'est désormais une femme issue de l'immigration qui tient les rênes de notre ministère régalien. Pour l'UNSA Education, c'est un signe fort pour les défenseurs de l'école républicaine et laïque.

A propos de laïcité, l'UNSA Education rappelle que notre fédération était à l'initiative du vote d'une motion dont nous saluons la reprise dans le paragraphe 2 du règlement départemental que vous nous soumettez. Pour autant, nous interviendrons en séance pour redire les exigences que nous défendons et qui n'ont pas encore été prises en compte.

En cette rentrée, l'UNSA Education accueille favorablement le retour de la **formation initiale** pour les professeurs stagiaires mais aussi l'augmentation de la prime et des temps de décharge des directeurs, **le maintien des aides administratives dont certains d'entre eux bénéficient** ; et la création de **postes supplémentaires de professeurs** ... Si nous prenons la peine de souligner ces acquis , c'est que nombre d'entre eux sont le fruit de notre action syndicale à divers échelons et que nous tenons à le souligner.

Précisons tout de suite concernant les postes supplémentaires que ceux-ci permettront tout juste de faire face à la poussée démographique dans le département, notamment pour le premier degré où le constat montre, comme prévu, une nette augmentation des effectifs.

Mais cette rentrée se déroule aussi dans l'improvisation et la complication pour les enseignants, et également pour les parents d'élèves **de certaines communes** dans le cadre du passage à la semaine à 4 jours et demie.

Improvisation et complication : alors on pourrait simplement s'en prendre à la réforme des rythmes scolaires, c'est de bon ton. Mais ceux qui ont suivi de près l'historique, savent bien que **c'est moins la réforme qui est responsable de la situation que ce qu'en ont fait ses détracteurs.**

Le décret d'assouplissement, signé à la veille des vacances d'été par Benoît Hamon a maintenu certes les enseignements sur **5 matinées** comme le préconisent les spécialistes mais a sonné le retour des journées de 6h de classe, en autorisant les communes, dans la précipitation à regrouper les Temps Activités Péri-scolaires sur un après-midi, vidant ainsi la réforme d'une partie de son sens. Et l'UNSA Education n'est pas loin de croire que dans un certain nombre de cas, **des élus** de la république **ont laissé** leurs **vellétés politiques prendre le pas sur l'intérêt des enfants.**

Mais ce décret a aussi et surtout compliqué, surchargé la gestion des services et des circonscriptions rendant la tâche quasi impossible pour préparer une rentrée sereine. Il faut néanmoins souligner la **compétence et la patience** dont ont fait preuve les **services de la DSDEN** dans une telle tourmente.

Les enseignants en paient cependant le prix lourd. Les directeurs sont souvent contraints de gérer l'organisation de la mise en place des TAP, qu'ils soient coordonnateurs ou non, notamment lorsqu'il s'agit de la sécurité et de la surveillance des élèves, ou dans le temps intermédiaire entre l'école et les TAP.

Désormais donc, les élèves vont **tous expérimenter les nouveaux rythmes** sur notre département, et même si la solution retenue par certaines communes de regrouper les TAP sur un après-midi dégagé n'est, selon nous, absolument pas satisfaisante, nous sommes de ceux qui espèrent que **bénéficiaire des 5 matinées de classe permettra** une meilleure acquisition des fondamentaux.

Nous avons accepté de revoir notre organisation professionnelle, sans a priori....car c'est comme cela que nous envisageons notre métier... Dans l'action constructive pour que l'Ecole montre qu'elle est capable de faire cet indispensable travail de remise en question et qu'elle ose aller de l'avant.

Ce réformisme doit être accompagné de la nécessité de pointer les dysfonctionnements et de proposer tous les correctifs nécessaires. Nous ne manquerons pas de **participer à ces temps d'évaluation dans les conseils d'écoles et dans les bilans-étapes** ou comités de suivi qui seront mis en place au cours de l'année scolaire et au terme des 3 années d'expérimentation pour juger objectivement des bienfaits sur nos élèves.

L'UNSA Education souhaite porter à la connaissance des membres du CDEN le peu de considération accordé aux personnels qui accompagnent les élèves en situation de handicap. Certes, on peut souligner l'avancée concernant la cédésation d'un certain nombre de contrats. Mais pour les autres ? Entre la cellule AVS de l'Inspection Académique, l'établissement mutualisateur, pôle emploi et l'enseignant référent, à l'heure

où les contrats prennent fin ou sont renouvelés, qui les informe, comment et dans quels délais ? C'est malheureusement souvent, le directeur d'école, qui reçoit un mail à destination de ces personnels qui se sentent les oubliés dans la continuité de leur mission.

Par ailleurs, pour l'UNSA Education, la question du socle commun est centrale car elle engendrera, ou pas, des réformes de structure de notre système éducatif.

Ce projet de socle commun permettra-t-il de mettre fin aux incohérences actuelles entre socle et programmes ? Permettra-t-il une progression réelle des apprentissages grâce aux nouveaux cycles, et une meilleure intégration des compétences ? Redéfinira-t-il les savoirs et les compétences exigibles pour une société de la connaissance ? Ce sont là quelques enjeux à traiter, en plus de celui de l'évaluation des élèves, bien au-delà d'une simple redéfinition des programmes disciplinaires.

L'UNSA a toujours soutenu l'idée d'un socle commun de connaissances et de compétences garanti à tous les élèves, malgré les errements du LPC. **L'enjeu est réel**, il s'agit ni plus ni moins de **fixer un cap pour notre École** et un cadre de travail pour les prochaines années. Le socle commun étant défini, selon la loi d'orientation de 2013, comme le **principe organisateur de la scolarité obligatoire**, l'avis des enseignants est primordial.

Néanmoins, **le projet de socle commun du CSP ne nous paraît pas en mesure de répondre aux défis posés à l'École du XXI^{ème} siècle**, car il ne propose ni d'objectifs réalistes aux élèves, ni de moyen de les évaluer.

Il est grand temps de sortir de l'Elitisme honteux ou assumé, et de renouveler la scolarité obligatoire avec des compétences didactisées, un vrai dialogue entre les disciplines et des outils pour suivre la progression des élèves au quotidien.